



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

Communiqué de presse

Berne, le 24 juin 2020

Réexamen triennal du prix des médicaments: des économies réjouissantes, mais qui auraient pu être plus importantes

Les baisses de prix des médicaments effectuées en 2017, 2018 et 2019 permettent d'économiser environ 365 millions de francs par année à partir de 2020. Ces ajustements de prix ont été ordonnés par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) à l'occasion du réexamen triennal du prix des médicaments. Ce résultat représente un chiffre acceptable, mais qui aurait pu être plus élevé. Une motion du conseiller aux États uranais Josef Dittli vient par ailleurs renforcer au niveau parlementaire la pression sur le prix des médicaments.

Après une pause ordonnée par la justice, l'OFSP a pu contrôler, de 2017 à 2019, une grande partie des prix des médicaments figurant sur la liste des spécialités. Cependant, les médicaments qui figuraient depuis moins d'une année sur la liste des spécialités au moment du contrôle en ont été exclus, de même que ceux dont la limitation avait été modifiée ou l'indication étendue au cours des 12 derniers mois ainsi que ceux admis pour une durée limitée. curafutura a calculé les économies pouvant être réalisées sur la base des dépenses effectives au titre de l'assurance de base. À cet égard, les prix avant et après le réexamen triennal effectué par l'OFSP ont servi de base:

Année	Dépenses pour la tranche concernée au cours de l'année contrôlée	Calculs de curafutura pour la tranche de l'année concernée ³	Économies sur le chiffre d'affaires total de la tranche au cours de l'année contrôlée en question
2017 ¹	CHF 2843 millions	150 millions	5,3%
2018 ¹	CHF 1874 millions	115 millions	6,1%
2019 ²	CHF 1878 millions	100 millions	5,3%
Total à partir de 2020		365 millions	

¹ Base de prix pour le calcul à chaque fois en novembre de l'année en question, valeurs arrondies à CHF 5 millions

² Données calculées par estimation sur la base des prix de mars 2020 et des dépenses pour la tranche contrôlée en 2019

³ Source des données: pool tarifaire SASIS SA, extrapolation, base de données COGE ASL de curafutura

D'après l'analyse de curafutura, les économies auraient pu être de 300 millions de francs supérieures au résultat obtenu. Le fait que le potentiel d'économies n'a pas été épuisé tient d'une part aux retards dans les réductions de prix. En outre, de nombreuses économies potentielles en faveur des assurés n'ont pas pu être réalisées en raison de 73 recours déposés par l'industrie pharmaceutique.

La Suisse reste toujours en tête des pays européens en ce qui concerne les dépenses par personne pour les médicaments, car les médicaments nouvellement introduits affichent en règle générale un prix très élevé et les critères d'économicité (comparaison avec les prix pratiqués à l'étranger, comparaison thérapeutique transversale) ont une portée trop faible.

Une réglementation étatique des prix est encore appliquée au lieu de faire appel à une procédure concurrentielle, qui a depuis longtemps fait ses preuves en Europe. curafutura demande l'introduction, dans le domaine des médicaments dont le brevet est arrivé à expiration, d'un système de prix de



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

référence concurrentiel – contrairement à ce que propose le Conseil fédéral – ainsi que l’abolition des obstacles (procédure d’autorisation obsolète, conditions posées par les autorités) à l’autorisation de médicaments moins coûteux ainsi que des marges commerciales neutres en termes d’incitatifs.

Approche intéressante, mais l’objectif est encore loin

Considérant la hausse constante des dépenses pour les médicaments, qui est actuellement de 7% par année, le réexamen triennal des prix des médicaments est un outil essentiel et central pour parvenir à maîtriser les hausses de coûts. Cet outil à lui seul n’est toutefois pas en mesure de stabiliser les dépenses pour les médicaments. Il faut par conséquent que des prix justes soient appliqués dès l’admission sur la liste des médicaments obligatoirement remboursés par l’AOS. curafutura demande donc un contrôle annuel du prix de tous les médicaments sans exception ainsi que la mise en œuvre systématique du principe d’économicité inscrit dans la loi. Pour Pius Zängerle, directeur de curafutura, «le potentiel d’économies que l’on pourrait ainsi atteindre augmenterait drastiquement et aurait un effet de frein véritablement perceptible en matière de coûts». Renforcer cet effet est aussi le but de la motion du conseiller aux États Josef Dittli (UR), qui demande qu’un mécanisme de réduction des coûts, qui fait aujourd’hui défaut, soit introduit en cas d’extension de l’indication et d’augmentation des volumes.

Contact pour les médias:

Pius Zängerle, directeur

Téléphone: 031 310 01 84; portable: 079 653 12 60; pius.zaengerle@curafutura.ch

Adrien Kay, Communication

Téléphone: 031 310 07 96; portable: 079 154 63 00; adrien.kay@curafutura.ch

curafutura regroupe les assureurs-maladie CSS, Helsana, Sanitas et KPT.

curafutura s’engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.

Dans sa charte, curafutura se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l’innovation. L’association des assureurs-maladie innovants accorde aussi une grande importance à la régulation modérée du système, en harmonie avec une gouvernance efficace et un financement durable. Enfin, elle mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations, afin de garantir la qualité et l’efficacité des soins médicaux.

La charte complète des valeurs de curafutura peut être consultée sur <http://www.curafutura.ch/fr/qui-sommes-nous/charte-des-valeurs/>